

Procès-verbal
Assemblée générale annuelle 2025

Mardi 28 mai 2025 à 18h30
Coopérative Solidarité Santé le Rocher
Salle de conférences de la Coopérative Solidarité Santé le Rocher
1050, 8e rue, Shawinigan, QC, G9T 4L4

Liste des présences :

- | | |
|-----------------------|------------------------|
| 1. Gaston Bouffard | 10. Diane Robert |
| 2. Lise Benoit | 11. Gabriel Sansoucy |
| 3. Johanne Bergeron | 12. Chantal Létourneau |
| 4. François Boulanger | 13. Michel Tremblay |
| 5. Monique Déry | 14. Michel Paillé |
| 6. Gérald Boivin | 15. Danielle Cossette |
| 7. France Gervais | 16. Luc Richard |
| 8. Françoise Herbert | 17. Jean-Paul Bernier |
| 9. Johan Herbert | |

I. Mot de bienvenue

La présidente Monique Déry souhaite la bienvenue et présente le conseil d'administration 2025

II. Vérification du quorum de l'Assemblée générale annuelle 2025

Monique Déry constate que nous avons le quorum puisque ce dernier est de 15 et 17 membres sont présents à 18h30.

III. Présidence et secrétariat de l'Assemblée

Monique Déry est présidente d'office.

Monique Déry suggère de nommer Gabriel Sansoucy comme secrétaire d'assemblée.

Françoise Boulanger propose Gabriel Sansoucy

France Gervais appuie.

IV. Lecture de l'avis de convocation

Monique Déry lit l'avis de convocation.

V. Adoption du projet d'ordre du jour

Monique Déry fait lecture de l'ordre du jour

Lise Benoit propose l'adoption de l'ordre du jour

Gaston Bouffard appuie.

VI. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 28 mai 2024

Monique Déry mentionne que lors de l'envoi du courriel de convocation, le lien pour avoir accès au procès-verbal de 2024 était inclus. Elle demande si l'assemblée veut qu'elle fasse la lecture du procès-verbal ou de faire une dispense de lecture.

François Boulanger propose de dispenser de lecture
France Gervais appuie.

Johanne Bergeron propose l'adoption du procès-verbal 2024
Lise Benoit appuie.

VII. Rapport des dirigeants 2024

Monique Déry et Gabriel Sansoucy font lecture du rapport des dirigeants 2024.

VIII. Présentation des états financiers 2024

Johanne Bergeron fait la présentation des états financiers 2024.

IX. Nomination de l'auditeur pour 2025

Monique Déry suggère à l'assemblée de reconduire pour 2025 la firme DGL CPA puisque le conseil d'administration est satisfait des services rendus.

Françoise Herbert propose de retenir les services de DGL CPA
France Gervais appuie.

X. Modification des règlements généraux

Monique Déry indique que le conseil d'administration veut apporter de légères modifications au règlement 1 des règlements généraux. Elle mentionne que Gabriel Sansoucy va expliquer les modifications souhaitées et les raisons qui les motivent.

Première modification, afin de simplifier notre structure et être plus légitime dans nos définitions de type de membre, il est suggéré à l'assemblée de retirer la catégorie de membre travailleur. Les deux sièges de membre travailleur deviendraient dès lors des sièges de membre utilisateur réservé à des membres utilisateurs possédant un bail actif avec la Coopérative Solidarité Santé le Rocher.

Deuxième modification, il est aussi suggéré de modifier le point 4.2 pour ajouter que l'avis de convocation de notre assemblée générale sera aussi remis par courriel aux membres.

Troisième modification, pour remplacer au point 5.8 la mention "courrier et/ou télécopieur" par le terme "courriel" concernant les méthodes d'envoi de l'ordre du jour aux administrateurs du conseil d'administration.

Monique Déry mentionne que les trois modifications peuvent être adoptées individuellement ou en bloc.

Chantal Létourneau propose d'adopter les modifications en bloc
Gaston Bouffard appuie.

XI. Élection des administrateurs

Monique Déry mentionne qu'en vertu du point 5.7 du règlement 1, elle présidera les élections. Elle suggère aux membres présents de nommer Gabriel Sansoucy comme secrétaire d'élection. Elle mentionne également qu'il y a les postes #1, #2 et #8 en élection pour un mandat de trois ans.

Diane Robert propose Gabriel Sansoucy comme secrétaire d'élection
François Boulanger appuie.

Monique Déry mentionne que nous devons élire 2 scrutateurs et que ceux-ci ne peuvent être candidats à un poste sur le CA.

Michel Paillé propose Danielle Cossette comme scrutatrice
France Gervais appuie.

Danielle Cossette propose Michel Paillé comme scrutateur
Diane Robert appuie.

Monique Déry explique la procédure d'élection et ouvre la période de mise en candidature.

Johanne Bergeron propose la candidature de Françoise Herbert au siège #1
Françoise Herbert accepte.

Aucune autre mise en candidature.

Françoise Herbert est élue par acclamation.

Diane Robert propose la candidature de Chantal Létourneau au siège #2
Chantal Létourneau accepte.

Aucune autre mise en candidature.

Chantal Létourneau est élue par acclamation.

Monique Déry fait la lecture d'un courriel de Charles-Émile Lafrenière posant sa candidature au poste #8 (membre travailleur). Elle explique ce qu'est le membre travailleur.

Michel Paillé propose la candidature de Charles-Émile Lafrenière sur le siège #8

Aucune autre mise en candidature.

Charles-Émile Lafrenière est élu par acclamation

Monique Déry déclare les élections closes.

XII. Période de questions

Lise Benoit demande si quelqu'un qui est membre, mais qui n'a pas de médecin a accès aux services GMF Grand-Mère?

Diane Robert, ancienne médecin au GMF Grand-Mère et administratrice de la Coopérative, explique que cela n'est pas possible, car le fait d'être membre n'a aucun impact sur l'octroi de services médicaux au GMF.

Danielle Cossette demande si les membres sans courriel reçoivent nos avis de contribution?

Monique Déry indique que oui, car c'est envoyé par la poste.

François Boulanger demande si la coopérative pourrait être considérée comme une OBNL?

Gabriel Sansoucy explique que non, car une coopérative appartient à ses membres, alors qu'une OBNL est une organisation dirigée par un conseil d'administration, mais qui n'appartient pas à des membres.

XIII. Levée de l'Assemblée

- a. Diane Robert propose la levée de l'assemblée à 19h43
Chantal Létourneau appuie.

Gabriel Sansoucy
Secrétaire d'assemblée¹

¹ Procès-verbal rédigé par Gabriel Sansoucy, directeur général de la Coopérative Solidarité Santé le Rocher